

ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

^

Circonscription de Belleville

PROCES-VERBAL N° 3 du CONSEIL D'ECOLE

ECOLE	Ecole Primaire Rue des écoles 69 220 LANCIE
Date	17 juin 2025
Commune	LANCIE

Participants	nom, fonction
<ul style="list-style-type: none">- Mme Copéret Béatrice, directrice- Mmes Buisson, Piat, Plasse, Roinjard et Zerbib, enseignantes- Mme Pesce, adjointe aux affaires scolaires- Mme Soulier, conseillère municipale- Mmes Bertrand et M. Vason délégués des parents d'élèves- Mmes Margerand et Deso, suppléantes déléguées des parents d'élèves <p><i>Excusés : M. Bessières (IEN)</i></p>	
Ordre du jour	
Début du conseil : 19H30	
Fin du conseil : 21H00	

Rédaction du procès- verbal

Désignation secrétaire de séance : Mme PIAT

Ordre du jour

1. Validation du procès-verbal du conseil précédent
2. Fonctionnement de l'école
 - a. Préparation rentrée scolaire 2025 2026
 - b. Travaux prévus
2. Hygiène et sécurité
3. Actions pédagogiques
 - a. Bilan du projet d'école
 - b. Sorties scolaires
4. Périscolaire

1/ Validation du procès-verbal du conseil précédent

Le procès-verbal du dernier conseil est validé.

ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

2/ Fonctionnement de l'école

2.1 / Préparatif année scolaire 2025 2026

Effectifs prévisionnels : 128 élèves répartis en 5 classes

		PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
		25	13	13	12	13	16	18	18	128
ZERBIB	PS MS	25	2							27
PIAT	MS GS		11	13						24
PLASSE	CP CE1				12	13				25
ROINJARD	CE2 CM1						16	10		26
COPERET	CM1 CM2							8	18	26
										128

Le jour de la rentrée, une rentrée échelonnée sera mise en place pour les PS : la 1ère moitié de 8h45 à 10h15 et l'autre moitié de 10h15 à 11h35 (horaires habituels à compter de l'après-midi). Une communication sera réalisée par l'intermédiaire des panneaux d'affichage de l'école.

Pour l'année scolaire à venir, il y aura deux classes de maternelle : une classe de PS/MS et une classe de MS/GS.

Un décloisonnement sera organisé. Les élèves de Moyenne Section de la classe des MS/GS iront se reposer dans la classe des PS MS en début d'après-midi et l'enseignante des MS/GS accueillera les CE2 en demi-groupe pour un décloisonnement de 13H30 à 14H30 sur la géométrie et la découverte du monde sauf le jeudi pour les périodes 1 et 2 car les élèves de GS iront à la piscine avec Mme Piat.

Les textes préconisent de positionner la sieste le plus rapidement possible après le déjeuner, sans attendre la fin de la pause méridienne. Cette année, les enfants de PS et MS seront emmenés dès que possible après le repas dans la salle de sieste. Ainsi, les élèves qui arriveront entre 13H20 et 13H30 entreront dans une salle de sieste déjà calme pour privilégier le repos immédiat.

Une réunion d'information pour les parents des futurs élèves de petite Section s'est tenue le vendredi 6 juin à 18h30. La plupart des enfants accompagnaient leurs parents et ils ont pu découvrir leur environnement futur.

L'équipe enseignante reste stable cette année. Les enseignant(e)s qui seront positionnés sur les quarts de temps ne sont pas encore connu(e)s.

2.2/ Travaux

Les travaux du réaménagement de la cantine débuteront en octobre 2025 jusqu'en avril 2026, ceux des classes en octobre 2025 et jusqu'en juin 2026.

Le déménagement des classes pourrait avoir lieu sur les vacances d'été. Mme Plasse s'installera dans la classe de Mme Piat qui déménagera dans la garderie. La garderie sera installée dans la salle d'évolution jusqu'à la fin des travaux.

La cantine sera délocalisée dans l'espace Capella pour les GS qui descendront en premier, ils seront suivis des classes de l'élémentaire. Il y aura un seul service et les enfants remonteront ensemble à l'école. L'organisation pour les PS-MS n'est pas encore clairement définie.

Concernant les problèmes de la chaleur dans les classes à l'étage, des rafraichisseurs d'air seront installés en même temps que les travaux des deux classes du rez de chaussée, qui, elles aussi, bénéficieront de rafraichisseurs d'air.

3/ Hygiène et sécurité

Le PPMS va être révisé, il n'y aura plus qu'un PPMS unifié qui englobera le PPMS Risques Majeurs et le PPMS attentat intrusion.

4/ Actions pédagogiques

4.1/ Projets

4.1.1 Rappel sur le projet d'école

Axe 1 : Renforcer la maîtrise de la langue

Développement des lectures en rallye lecture afin que les élèves aient un large panel de choix de lecture (documentaires de sciences, historiques, de géographie), romans ... L'évaluation par le nombre de documents validés en lecture est positive. L'augmentation du budget par classe accordé par la mairie permettra, entre autres, d'alimenter la bibliothèque des classes.

Axe 2 : Devenir un éco-citoyen

Par l'intermédiaire de l'intervention du Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais, les élèves vont découvrir les cours d'eau et les oiseaux sur les zones humides de Lancié, les 19 et 20 juin.

Une première intervention sur la tradition beaujolaise a été réalisée par la société des chasseurs du Rhône. L'an prochain, l'équipe enseignante élémentaire souhaite réaliser un projet sur la vigne, afin d'observer l'évolution sur une année.

Axe 3 : Dans le cadre du parcours santé : mieux habiter

Un responsable des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Fleurie est intervenu le 13 juin pour la classe des CE2-CM1 et il interviendra le 20 juin pour la classe de CM1-CM2 sur « les gestes qui sauvent » pour faire suite au travail qui avait été réalisé l'an passé.

4.1.2 Les Projets de l'année :

Cycle natation : champ d'apprentissage : adapter ses déplacements à des environnements variés

Les enfants GS, CP et CE1 sont allés pendant un semestre à la piscine de Belleville. L'équipe enseignante rappelle que cette activité est assortie d'un caractère obligatoire. Toute absence ponctuelle doit être motivée, toute absence prolongée doit être justifiée et faire l'objet d'une dispense médicale.

Les CP-CE1 ont tous appris à sauter dans l'eau, mettre la tête sous l'eau et se déplacer. L'apprentissage dès la GS permet de s'adapter à ce nouvel environnement et d'être plus à l'aise dès le CP. Trois années d'apprentissage permettent une belle progression.

Les enseignantes remercient les parents accompagnateurs.

L'activité sera reconduite l'année prochaine, pour les élèves de GS CP CE1.

Cette activité est financée par la CCSB.

Projet « Ecole et cinéma » Tous les enfants de l'école ont pu bénéficier de ce projet, les dernières séances ont eu lieu en mai.

Les frais de transport sont pris en charge par la CCSB et le prix de la séance est financé par le Sou des écoles.

L'infirmière scolaire est intervenue cette année avec les CM1 et les CM2 sur la découverte du corps, le respect du corps ...

4.1.3 Sorties classes

Voyage scolaire au château de Guédelon, au château de Ratilly avec un hébergement au centre Gué de Frise du 5 au 7 mai. Les élèves ont réalisé un carnet de voyage pour avoir une trace de ce voyage.

Les élèves de maternelle sont allés le 6 mai à la ferme d'Ozolles (71) où ils ont eu des animations sur les animaux de la ferme (volailles, poneys, cochons, ânes...).

Les enseignantes remercient le Sou des écoles pour toute son implication afin de permettre aux enfants de réaliser ces sorties.

L'investissement de tous dans les actions du Sou des écoles est important (bénévolat sur une manifestation ...) car c'est le Sou des écoles qui finance toutes les sorties, les cadeaux de Noël, les « extras » pour toute manifestation scolaire.

4.1.4 Activités de fin d'année

- Concert des enfants le 27 juin 2024 à 19 heures à l'espace Capella.
- Kermesse le 4 juillet après-midi dans la cour du primaire.

5/ Périscolaire

Mme Plasse ne participera plus aux études l'an prochain.

Séance levée à 21h00.

Prénom, nom du secrétaire de séance

Date : le 20/06/2025

Signature



Prénom, nom du directeur d'école

Date : le 20/06/2025

Signature

